N°
89

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification

1.4.1 - Expérience : Camargue

CAMARGUE

De nouvelles protections dans le Parc naturel régional de Camargue

Trois AMP pour concilier protection et développement

Le PNR Camargue est un outil qui peut mener des actions en mer au droit de son territoire terrestre. Il a pour objectifs d'impulser, de coordonner et d'animer des actions de gestion et de protection dans une optique de développement durable, d'amélioration des connaissances et de valorisation du territoire. En dehors des zones protégées, les règles sur son périmètre sont les mêmes que sur le territoire national. Sur le périmètre du PnR, on décompte deux AMP : le PnR est animateur du site natura 2000 Camargue (jusqu'aux trois milles au titre de la Directive habitat et jusqu'aux douze milles au titre de la Directive Oiseaux), pour lequel il assure, par exemple, un suivi des herbiers de zostères naines de Beauduc. Le PnR assure également la gestion de la réserve de biosphère (dont environ 20% se situe en mer), en partenariat avec le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise. Les opérations conduites dans le cadre de ce programme visent à poursuivre la dynamique d'acquisition des connaissances, lancée à l'échelle du delta du Rhône ainsi qu'à valoriser, à travers ce label, les savoirs et les pratiques respectueuses de l'environnement, par exemple les produits et productions de

Deux nouvelles AMP et un cantonnement de pêche pour faire face aux enjeux

Depuis 2005, à la demande des pêcheurs aux petits métiers, le projet de création d'une « réserve marine » dans le golfe de Beauduc a été lancé. Ce projet, s'inscrivant dans la convention cadre entre les autorités maritimes et le PnR, ainsi que dans les actions prévues dans le cadre de natura 2000, vise à favoriser le rôle de nurserie du golfe. En 2010, les pêcheurs ont choisi la création d'un cantonnement de pêche, assorti de mesures de gestion sur 450 hectares. Ils participeront au suivi et à la gestion, partenariat traduit par des conventions et une charte de bonnes pratiques. Au droit des sites que le PNR a en partie en gestion, le Conservatoire du littoral souhaite étendre l'attribution du domaine public maritime des Saintes-Maries-de-la-Mer au Grau de la dent, sur une bande marine de 750 m permettant, notamment, une continuité en mer avec le cantonnement. En effet, le Conservatoire du littoral, propriétaire des terrains et prochainement attributaire de la gestion du DPM, envisage d'élaborer un plan de gestion concerté du site. Sur le DPM et plus spécifi quement sur la pointe des Sablons, la préservation des habitats marins, lagunaires, dunaires et les zones de nidifi cation des oiseaux littoraux (sternes naines, gravelots à collier interrompu), a motivé la mise en oeuvre d'un arrêté de protection de biotope (APB), nouvel outil qui viendra compléter la protection de l'interface terre-mer dans le PNR.

Delphine Marobin Louche, chargée de mission littoral, milieu marin et ressources halieutiques et coordinatrice du site natura 2000 « Bancs sableux de

les produits et productions de Camargue. Pour autant, la Camargue connaît actuellement des changements socio-économiques importants. De nouveaux défi s sont à relever, notamment le maintien de l'activité de la pêche à la telline, étroitement liée à la préservation du gisement. Ou encore, la préservation de la bande littorale face aux évolutions foncières et aux changements globaux.	*l'Espiguette » du Parc naturel régional de Camargue*

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB